



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 280 04 68

Fax + 32 2 280 16 04

Email: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°10/2008

OCTOBRE 2008

Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE.....	2	Adoption d'une recommandation sur l'inclusion active par la commission européenne.....	14
Changements au sein du personnel de SME.....	2	Atelier sur le thème «Parcours intégrés pour l'inclusion économique et sociale», 8 octobre 2008, Commission européenne (Bruxelles).....	14
SME invitée au 2 ^e Sommet de l'égalité, Paris (France), 29-30 septembre 2008.....	2	Conférence de la Journée européenne des personnes handicapées 2008.....	15
SME présente à la conférence annuelle sur la psychiatrie organisée en Roumanie.....	3	Ce que l'Europe sociale peut faire pour vous.....	15
SME préside la première réunion de la Plateforme des droits fondamentaux.....	3	DG Justice, liberté et sécurité – DG JLS.....	15
SME participe à une réunion de consultation sur le thème «Se soucier de la santé sur le lieu de travail – Santé psychosociale et travail».....	4	Un plan d'action sur quatre ans et une alliance européenne sur la drogue pour renforcer la lutte contre la consommation de drogue dans l'Union.....	15
JMSM 2008: SME fait une déclaration sur le thème «Faire de l'inclusion une réalité européenne - Promouvoir une approche intégrée de l'inclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale».....	4	DG Recherche – DG RTD.....	15
SME participe à la 7 ^e table ronde sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.....	5	La santé mentale figure dans le nouvel appel à propositions du 7 ^e PC relatif à la santé.....	15
Les activités de SME présentées lors de la réunion du groupe de pilotage de la Plateforme Sociale.....	6	DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO.....	16
Activité d'examen de la mise en oeuvre de la Charte sociale européenne: Prenez part au nouveau cycle de rapports!.....	7	Forum ouvert de la santé de l'UE 2008, «Développer et mettre en œuvre la santé dans l'Union européenne» (Developing and Implementing Health in the European Union), Bruxelles, 10-11 décembre 2008.....	16
Contribution de Santé Mentale Europe au projet de rapport du Parlement Européen sur la santé mentale.....	8	Conférence européenne de haut niveau sur la santé mentale: le compte rendu de la conférence est prêt!.....	16
Rapports stratégiques nationaux en matière de protection sociale et d'inclusion sociale 2008-2010.....	8	VIII. PARLEMENT EUROPEEN.....	16
Représentation de SME à différentes réunions.....	8	Agenda social renouvelé: le parlement européen y regarde de plus près.....	16
II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE.....	9	Rapport du parlement européen sur la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté.....	17
Réunion de l'intergroupe sur le vieillissement sur le thème «La situation des migrants âgés dans l'Union européenne», 20 novembre 2008, parlement européen (Bruxelles).....	10	Lancement d'Europarlv, la webtv du Parlement européen.....	17
III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES.....	10	IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....	17
LETTONIE – Une nouvelle adresse email pour le Centre de crise Skalbes.....	10	Lancement du nouveau rapport de l'OMS sur la santé mentale.....	17
ROYAUME-UNI – Consultation sur les nouvelles façons de délivrer les services en santé mentale.....	10	X. NATIONS UNIES.....	18
IV. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2008.....	10	La commission européenne adopte des propositions en vue d'une décision pour entériner la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et de son protocole optionnel.....	18
CHYPRE – Le Groupe d'advocacy pour les malades mentaux a organisé un concert pour célébrer la JMSM.....	10	De nouveaux pays signent et ratifient la convention sur les droits des personnes handicapées et son protocole optionnel.....	18
FRANCE – Un programme TV dédié à la JMSM.....	11	XI. DIVERS.....	18
Irlande – Troubles alimentaires et suicide au programme de la conférence de la Journée mondiale de la santé mentale.....	11	ROYAUME UNI – L'excès de contrainte a causé la mort d'un patient.....	19
LETTONIE – La directrice de Skalbes promeut la JMSM dans une émission de radio.....	11	XII. PUBLICATIONS.....	19
V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	11	Eurobaromètre flash sur la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes.....	19
Autisme Europe.....	11	L'économie sociale dans l'Union européenne.....	19
Journées Européennes de l'autisme 2008.....	11	Troubles bipolaires: la perspective des patients - HSCNews International.....	20
EAPN – Réseau européen anti-pauvreté.....	12	XIII. SITES WEB/INFORMATION EN LIGNE.....	20
EAPN publie une note d'information sur les nouvelles lignes directrices européennes sur l'emploi (2008-2010).....	12	L'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs de l'UE a un nouveau site web!.....	20
EPF - European Patients' Forum.....	12	La FEANTSA lance une base de données européenne sur l'emploi et la situation des sans-abri.....	20
Lancement au parlement européen d'un manifeste et d'une campagne des patients.....	12	Nouveau site Internet sur la recherche en sciences économiques et humaines.....	20
FEPH – Forum européen des personnes handicapées.....	12	Lancement du site Internet de l'ANED- Le Réseau universitaire européen des experts du handicap.....	20
Le président du FEPH a envoyé une lettre aux membres du FEPH et aux citoyens qui se sont mobilisés pour la campagne «1million4disability».....	12	XIV. EVENEMENTS A VENIR.....	20
VI. CONSEIL DES MINISTRES.....	13		
Résultats des discussions du conseil EPSCO autour du nouveau projet de directive sur la non-discrimination.....	13		
VII. COMMISSION EUROPEENNE.....	13		
DG Education et culture – DG EAC.....	13		
Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV): l'appel de propositions 2009 est paru!.....	13		
DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL.....	14		

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

Changements au sein du personnel de SME

- Sogol Noorani a travaillé pour Santé Mentale Europe pendant presque 3 ans, en tant que coordinatrice du projet «*Bonnes Pratiques pour Combattre l'Exclusion Sociale des Personnes ayant des Problèmes de Santé Mentale*», et en tant que chargée des politiques sociales, et notamment de la stratégie de l'UE pour la protection sociale et l'inclusion sociale. Elle était également responsable de la coordination du comité de SME sur la santé mentale et les communautés ethniques minoritaires.

Sogol a décidé de quitter Santé Mentale Europe pour occuper un poste de conseiller en sciences sociales auprès de l'Agence exécutive de la Commission européenne pour l'éducation, l'audiovisuel et la culture, basée à Bruxelles, et ce à partir du 16 octobre 2008. Nous sommes très reconnaissants à Sogol pour la précieuse contribution qu'elle a apportée au cours des trois dernières années aux diverses activités de SME. Elle nous manquera et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

- Astrid Mechel a rejoint l'équipe de SME le 29 septembre 2008. Astrid remplace Sogol Noorani et est notre nouvelle chargée des politiques sociales. Astrid est allemande et est diplômée en économie internationale (avec une spécialisation concernant les fonds structurels européens et la politique de l'emploi) et en politique internationale.

Avant de travailler pour SME, Astrid a acquis de l'expérience en travaillant sur différents projets traitant des réformes de la formation professionnelle, de la formation à l'esprit d'entreprise, de la politique d'élargissement de l'UE et de l'Europe du Sud-ouest, ainsi que de l'égalité femmes-hommes.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Astrid au sein de notre équipe.

Pour contacter Astrid: Email astrid.mechel@mhe-sme.org

SME invitée au 2^e Sommet de l'égalité, Paris (France), 29-30 septembre 2008

La présidence française de l'UE et la commission européenne ont organisé le 2^e Sommet de l'égalité les 29 et 30 septembre 2008 à Paris. Le 1^e Sommet de l'égalité avait été organisé sous la présidence allemande lors du lancement en 2007 de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous (Berlin, 30-31 janvier 2007).

Ce sommet a rassemblé 400 délégués de haut niveau et des représentants de toute l'Europe.

Les objectifs étaient doubles:

1. passer en revue et revoir les engagements pris par les pays qui avaient participé à l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous et plus particulièrement la résolution du Conseil adoptée en 2007 (résolution sur le suivi de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous);
2. donner un nouvel élan aux mesures de lutte contre la discrimination et promouvoir l'égalité en offrant une perspective à long terme, dont la prochaine étape sera le Sommet à venir sous la présidence suédoise en 2009.

Le sommet s'est articulé autour de séances plénières (panels ministériels) et d'ateliers.

Vladimir Špidla, commissaire responsable de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances a présenté lors de la séance d'ouverture un aperçu du projet de directive de la Commission sur la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre toutes les personnes, indépendamment de leur religion ou croyances, de leur handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle, qui a été adoptée le 2 juillet 2008. Il a insisté sur le fait qu'il n'y aurait pas de hiérarchie entre les différents facteurs de discrimination et que la protection de la dignité serait la même pour tous. La commission cherche à offrir une protection juridique dans toutes les situations de la vie.

Le député européen Richard Howitt a demandé à l'Allemagne de soutenir la directive de la commission (l'Allemagne est un des plus grands opposants à cette directive).

Selon Patrick Gohet, délégué interministériel français responsable des personnes handicapées, le handicap est le résultat d'une interaction entre l'incapacité d'une personne et l'échec de la société à s'adapter à cette incapacité. D'où la nécessité d'une société plus adaptée et une complémentarité entre l'adaptation et la compensation. Il a aussi rappelé que les handicaps mentaux et psychosociaux faisaient partie des déficiences les plus négligées. Carlotta Besozzi, directrice du Forum européen des personnes handicapées, a elle aussi insisté sur la nécessité

de repenser la société et de proposer des biens et des services en fonction des besoins des personnes handicapées.

Les représentants de la commission européenne, de la présidence française et du gouvernement suédois (présidence de l'UE en 2009) ont présenté leurs conclusions lors du dernier jour.

Nikolaus Van der Pas, directeur général pour l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances de la commission européenne, a bien entendu la demande des participants d'adopter rapidement la nouvelle directive sur l'égalité. Mais, selon lui, la tâche ne sera pas aisée car l'unanimité du conseil des ministres est requise (plusieurs Etats membres ont déjà fait savoir qu'ils étaient opposés à la directive), ainsi que l'approbation du parlement européen. Il a également bien entendu la demande des participants d'aboutir à une législation ambitieuse et large, mais il faut aussi tenir compte de la réalité politique, à savoir la compétence des Etats membres et le principe de subsidiarité. Toutefois, la commission est fortement engagée et elle travaillera sur le concept de l'égalité dans son sens le plus large: de nouvelles propositions relatives aux congés de maternité, à l'amélioration des droits des épouses des travailleurs indépendants, etc. devraient être faites très prochainement.

Enfin, Nyamko Sabuni, ministre suédoise pour l'intégration et l'égalité, a invité tous les participants à se retrouver pour le 3^e Sommet de l'égalité, qui sera organisé par la présidence suédoise à Stockholm les 16-17 novembre 2009.

Fanny Muller, chargée de l'information et des questions liées aux droits de l'homme à SME, a représenté SME au sommet.

Pour lire les conclusions du sommet de l'égalité: visitez

http://www.ue2008.fr/webdav/site/PFUE/shared/import/0929_sommet_egalite/Conclusions_sommet_%C3%A9galit%C3%A9_FR.pdf

Pour de plus amples informations sur le sommet: visitez

http://www.ue2008.fr/PFUE/lang/fr/accueil/PFUE-09_2008/PFUE-29.09.2008/sommet_de_l_egalite_paris_29_et_30_septembre_2008_7200

SME présente à la conférence annuelle sur la psychiatrie organisée en Roumanie

La Ligne roumaine pour la santé mentale a organisé une séance sur la santé mentale lors de la conférence annuelle sur la psychiatrie qui s'est déroulée à Bucarest (Roumanie) le 3 octobre 2008.

Parmi les orateurs: Patt Franciosi, de la Fédération mondiale pour la santé mentale (qui a présenté le travail de la FMSM); Adina Biftoi de la Ligne roumaine pour la santé mentale (qui a présenté le travail de la Ligne); Mary Van Dievel de Santé Mentale Europe (qui a présenté les activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale et le Pacte européen pour la santé mentale); et Raluca Nica de la Ligne roumaine pour la santé mentale qui a présenté le travail accompli dans le cadre du projet pour la santé dans l'Europe du Sud-est, en insistant sur la santé mentale (www.seemhp.ba).

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.lrsm.ro/eng/welcome/rlmh.htm>

SME préside la première réunion de la Plateforme des droits fondamentaux

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a organisé la première réunion de sa Plateforme des droits fondamentaux (PDF) à Vienne les 7-8 octobre 2008. La FRA est basée à Vienne et coopère avec des organisations et institutions nationales et internationales, en particulier avec le Conseil de l'Europe. La Plateforme des droits fondamentaux est le canal principal qui assure la coopération et l'échange d'information entre la FRA et la société civile.

Les représentants d'une centaine d'ONG et d'autres organisations (églises, œuvres caritatives, etc.) ont été invités à faire des suggestions sur les objectifs stratégiques de l'agence, sur les priorités pour le programme de travail de l'agence en 2009 et 2010 et sur le fonctionnement de la plateforme à l'avenir.

Peter Kinderman, professeur en psychologie clinique à l'Université de Liverpool et président du comité de SME sur la santé mentale et les droits de l'Homme, représentait Santé Mentale Europe à cette réunion, qu'il a par ailleurs présidée.

Les participants se sont répartis en quatre groupes de travail. Les rapporteurs de ces groupes ont rédigé un rapport conjoint, qui a été présenté au conseil d'administration de la FRA le 23 octobre 2008. Ce rapport devrait clairement soutenir les objectifs et le travail de la FRA, mais

il rapportera aussi les critiques constructives de la plateforme. Selon les participants, les principaux objectifs stratégiques de la FRA devraient comprendre: une meilleure visibilité des thèmes relatifs aux droits fondamentaux, une mise en place du rôle de la FRA comme conseillère de l'UE dans les politiques et les processus législatifs et un maintien de sa fonction de surveillance et de «chien de garde» des droits fondamentaux. La plateforme pense que pour l'instant elle ne dispose pas de suffisamment d'informations pour pouvoir commenter le programme de travail de la FRA. Plus généralement elle souhaite éviter de devoir faire une liste de choix des sujets les plus importants en matière de droits fondamentaux, et, en résumé, le thème des «droits pour tous» a fait l'unanimité. Ce qui assure un soutien ferme aux sujets tels que la protection des données, les droits à tout âge (donc aussi les droits des enfants), les droits des personnes sans papiers et l'accès à la justice.

Peter – en sa qualité de président de la plateforme – aidera à la rédaction de propositions afin de définir les structures organisationnelles de la plateforme et les mécanismes de représentation. Ce pourrait être un panel permanent, ainsi qu'une représentation au conseil d'administration de la FRA. La FRA commencera à rédiger son programme de travail pour 2010 en novembre 2008. Le processus de consultation y afférent démarrera début 2009 et la plateforme se réunira encore à Vienne en 2009.

Pour de plus amples informations: visitez

http://fra.europa.eu/fra/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&catid=4884868eab0d9&contentid=48848797a9588

Tous nos remerciements à Peter Kinderman pour cette contribution.

SME participe à une réunion de consultation sur le thème «Se soucier de la santé sur le lieu de travail – Santé psychosociale et travail»

Ozara, une organisation membre de SME, a organisé une rencontre de consultation à la 2^e chambre du Parlement à Ljubljana (Slovénie) sur le thème «*Se soucier de la santé sur le lieu de travail – Santé psychosociale et travail*» (*Care for health in the workplace – Psychosocial health and work*) la veille de la Journée mondiale de la santé mentale, le 9 octobre 2008.

La réunion a été inaugurée par Blaz Kavcic, président du Conseil national de la république de Slovénie, et par Igor Hrast, directeur de l'Institut de formation et de recherche Ozara. La présidence a été assurée par Mojca Dernovsek d'Ozara.

Parmi les orateurs: Anita Patel, Institut de psychiatrie du King's College de Londres (dimension économique de la santé mentale); Borut Meh, chef du groupe d'intérêt des employeurs du Conseil national slovène (sensibilisation à l'investissement à long terme et à court terme dans la préservation de la santé); Dusan Semolic, chef du groupe d'intérêt des employés du Conseil national slovène (le rôle des syndicats dans les soins de santé des employés); Mary Van Dievel, directrice de Santé Mentale Europe (promotion du bien-être dans l'emploi); Mojca Dernovsek, Institut de formation et de recherche Ozara (contrôle du stress control et prévention de l'épuisement); Gregor Hauc, Institut de formation et de recherche Ozara (la gestion de projets comme facteur de réduction du stress).

La conférence a accueilli de nombreux participants et les conclusions, présentées par Mojca Dernovsek, seront bientôt disponibles sur le site d'Ozara, en anglais et en slovène.

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.ozara.org/>

JMSM 2008: SME fait une déclaration sur le thème «Faire de l'inclusion une réalité européenne - Promouvoir une approche intégrée de l'inclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale»

Le 10 octobre marque la commémoration annuelle de la Journée mondiale de la santé mentale, la seule campagne annuelle de sensibilisation célébrée dans plus de 100 pays qui vise tout spécialement à accroître la compréhension du public à l'égard de la santé mentale et des maladies mentales.

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale 2008, Santé mentale Europe (SME) souhaitait rappeler les nombreuses réalisations du domaine de la santé mentale et du bien-être qui ont été faites en Europe au cours des dernières décennies. Nous avons, en Europe, assisté à la fermeture des larges structures hospitalières et psychiatriques dans de nombreux pays et un processus de désinstitutionnalisation a été initié, lequel a permis la création de services de soutien favorisant une vie indépendante dans la communauté pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. A travers l'Europe l'accent est de plus en plus mis sur

la dimension sociale de la santé mentale et du bien-être et la reconnaissance des défis posés par l'inclusion sociale et les besoins des personnes ayant des problèmes de santé mentale va en grandissant.

Mais la situation en Europe est loin d'être idéale. SME souhaite attirer l'attention sur le fait que malgré l'attention grandissante portée à ces questions en Europe, la santé mentale, le bien-être et la promotion de l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale ne reçoivent toujours pas l'attention qu'ils méritent. Un nombre croissant de personnes vivant en Europe connaît ou risque de développer des problèmes de santé mentale. Etant donné la situation économique actuelle qui est très fluctuante, les individus courent plus que jamais le risque de tomber dans un cercle vicieux associant une mauvaise santé mentale, le chômage, la pauvreté, des problèmes de logement, l'isolement social et une aggravation des problèmes de santé mentale, duquel il est très difficile de sortir. Dans tous les pays européens, il est nécessaire d'accentuer les efforts afin de développer des politiques et des initiatives visant à briser ce cercle vicieux.

Au niveau européen, la recommandation à venir de l'Union européenne sur l'inclusion active est un pas dans ce sens qui est accueilli positivement. SME pense que pour que l'Union européenne s'engage réellement en faveur du renforcement de l'Europe sociale et inclusive qui ne laisse personne de côté, il est nécessaire de consolider les trois piliers de l'inclusion active qui garantissent un revenu minimum adéquat, des services de qualité et l'accès à l'emploi pour les personnes les plus éloignées du marché du travail. Cependant, cela ne représente qu'une partie de la solution. En Europe beaucoup de personnes ayant des problèmes de santé mentale se retrouvent en situation de pauvreté, de perte de leur domicile et d'exclusion sociale du fait du caractère durable de leur maladie mentale et de l'incapacité des systèmes socio-économiques à leur donner des opportunités de jouir de leurs droits de citoyens à part entière. L'Union européenne doit aussi répondre aux inquiétudes de ces personnes en renforçant la méthode ouverte de coordination sur l'inclusion sociale et la protection sociale dans tous les Etats membres, en assurant ainsi que tous les citoyens européens aient l'opportunité, en fonction de leurs capacités, à participer et contribuer à la société dans laquelle ils vivent.

Selon Malgorzata Kmita, présidente de SME: *«Promouvoir et favoriser la santé mentale et le bien-être doit aller de pair avec la planification d'une économie prospère et juste, travaillant à répondre aux défis posés par la pauvreté et la privation et à faciliter l'inclusion sociale et la cohésion. En effet, on peut considérer qu'il n'y a pas d'inclusion sociale et de cohésion si la santé mentale positive et le bien-être ne sont pas assurés et il ne peut y avoir de santé mentale et de bien-être si l'inclusion sociale et la cohésion ne sont pas garantis.»*

Pour de plus amples informations contactez le secrétariat de SME: Email info@mhe-sme.org, Tél. +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04

SME participe à la 7^e table ronde sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La 7^e table ronde sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été organisée par la présidence française de l'UE à Marseille les 15-16 octobre 2008 et elle a regroupé quelques 200 parties prenantes: des ONG, des personnes en situation de pauvreté, des autorités nationales, régionales et locales, ainsi que des représentants des syndicats et des employeurs. Santé Mentale Europe était représentée par Malgorzata Kmita, présidente, Claude Deutsch, membre du conseil d'administration et Mary Van Dievel, directrice.

La présidence de la table ronde a été assurée par Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté du gouvernement français.

La recommandation de la Commission européenne sur l'inclusion active était au centre des discussions de la table ronde.

Dirk Jarré a présenté une déclaration des membres de la Plateforme Sociale; sa conclusion principale était que les lois du marché et les thèmes sociaux ne sont pas nécessairement incompatibles.

[http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Polices/Social Inclusion/DJspeechpovertyroundtable2008final.pdf](http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Polices/Social%20Inclusion/DJspeechpovertyroundtable2008final.pdf)

Santé Mentale Europe a préparé un document de position sur *«La stratégie d'inclusion active pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi»* où elle se félicite que l'accent de la table ronde soit mis sur l'inclusion active comme une opportunité unique de discuter de la

situation des personnes ayant des problèmes de santé mentale, qui constituent l'un des groupes les plus vulnérables parmi ceux qui sont les plus éloignés du marché de l'emploi.

Ce document de position est disponible sur le site de SME:

<http://www.mhe-sme.org/assets/files/Prise%20de%20position%20de%20SME%20a%20l'occasion%20de%20la%207e%20Table%20Ronde%20sur%20la%20pauvrete%20et%20l'inclusion%20sociale.pdf>

Fintan Farrell, directeur du Réseau européen anti-pauvreté, a présenté les conclusions. Trois innovations importantes ont été mises en lumière:

- l'implication directe de personnes qui connaissent la pauvreté dans l'ensemble du programme (dans les plénières et dans les ateliers);
- l'implication active de la presse;
- le lien entre la table ronde et la réunion ministérielle sur la pauvreté.

C'était de fait la première fois qu'une réunion ministérielle informelle sur la lutte contre la pauvreté suivait immédiatement la table ronde; l'objectif était de renforcer l'engagement politique des Etats membres et de présenter des recommandations qui allaient alimenter le conseil de décembre sur l'inclusion active.

Les conclusions officielles de la table ronde sont disponibles à l'adresse:

http://www.ue2008.fr/webdav/site/PFUE/shared/import/1015_table_ronde_pauvrete/communiqu_e_presse_table_ronde_definitif.pdf

Toutes les présentations seront publiées prochainement sur le site de la présidence française; nous vous tiendrons informés.

Les activités de SME présentées lors de la réunion du groupe de pilotage de la Plateforme Sociale

Le groupe de pilotage de la Plateforme s'est réuni le 23 octobre. Mary Van Dievel a participé à la réunion au nom de Santé Mentale Europe et elle y a présenté les principales activités de SME pour le moment:

- Assurer la liaison avec nos points focaux nationaux pour ce qui concerne le rapport conjoint annuel de la commission sur la protection sociale et l'inclusion sociale afin d'analyser la situation dans les Etats membres de l'UE. Dans le cadre de la généralisation de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale (MOC), les Etats membres de l'UE ont présenté leurs rapports nationaux 2008-2010 pour chacun des trois thèmes (inclusion sociale, pensions et santé et soins à long terme). Les membres de SME ont à présent l'occasion de contribuer au rapport conjoint européen et d'influencer les futures stratégies en matière de santé mentale.
- L'année dernière, plusieurs membres de SME ont participé à une activité de rapport sur la mise en oeuvre de la charte sociale européenne. Suite au succès remporté et à la reconnaissance du travail des membres de SME par des officiels du Conseil de l'Europe engagés dans cette activité, SME a décidé de poursuivre cette année et les membres de SME sont encouragés à participer à cette nouvelle série de rapports.
- Suivi du lancement du pacte pour la santé mentale par la commission européenne (juin 2008), contribution au travail du rapporteur et des rapporteurs de l'opposition sur la motion proposée par le Parlement européen sur la santé mentale.
- Et enfin, préparation du programme de travail de SME pour 2009 dans le cadre du programme PROGRESS de la DG Emploi.

Le programme de travail de la Plateforme Sociale a été adopté lors de la réunion du groupe de pilotage et la conférence annuelle de la Plateforme Sociale (Bruxelles, 9 et 10 décembre) a aussi été abordée. Lors de cette conférence, Santé Mentale Europe organisera un atelier avec Solidar, sur la façon de combler le fossé avec les organisations nationales et de veiller à ce que leurs voix soient entendues dans les réseaux européens. L'atelier se penchera plus particulièrement sur les pays d'Europe centrale et orientale. Les membres de SME issus de ces pays et qui souhaitent participer à la conférence sont invités à contacter le secrétariat de SME. *Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME: Email info@mhe-sme.org, Tél. +32 2 280 04 68*

Activité d'examen de la mise en oeuvre de la Charte sociale européenne: Prenez part au nouveau cycle de rapports!

L'année dernière certains membres de SME ont pris part à l'activité d'examen de la mise en oeuvre de la Charte sociale européenne qui était conduite pour la première fois par Santé Mentale Europe. Cette activité a été couronnée de succès et la contribution des membres de SME a été saluée par les représentants du Conseil de l'Europe qui sont engagés dans cette activité.

Santé Mentale Europe invite ses membres à continuer sur cette lancée et à s'engager à ses côtés dans le nouveau cycle de rapports.

Cette initiative est une fois encore menée par le Regroupement charte sociale européenne et politiques sociales du Conseil de l'Europe (CoE).

L'activité d'examen consiste à vérifier si les rapports nationaux envoyés par les Etats parties à la Charte sociale européenne (CSE) – c'est-à-dire les Etats ayant ratifié la charte – au Comité européen des droits sociaux (CEDS) reflètent la situation sur le terrain. Le CEDS est l'organe chargé de surveiller le respect de la CSE par les Etats parties.

Ces rapports constituent l'un des moyens dont disposent les ONG pour s'assurer que les pays ayant signé la Charte sociale européenne respectent les engagements qu'ils ont pris.

En participant à cette activité vous aurez une chance de dénoncer les violations en cours des droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale et vous disposerez d'un outil efficace pour faire pression sur vos gouvernements nationaux.

L'année dernière les membres de SME ont analysé l'article 15 de la charte (droit des personnes handicapées à l'autonomie, à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté) et l'article 20 (droit à l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, sans discrimination fondée sur le sexe).

Leurs rapports ont, entre autres, fait ressortir les éléments suivants:

- l'absence de données statistiques pertinentes et l'impact de la mauvaise interconnexion entre les services sociaux et de l'emploi et les systèmes de soins de santé sur l'exercice pratique des droits à la formation professionnelle, à la réhabilitation et à la réinstallation sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale;
- le fort taux d'inégalités en matière de santé rencontrées par les personnes ayant des problèmes de santé mentale et/ou handicapées mentales dans l'accès aux services de soins de santé.

Si vous souhaitez consulter les contributions de l'année dernière, veuillez contacter Fanny Muller au secrétariat de SME: Email fmuller@mhe-sme.org

Cette année SME a décidé de se pencher sur l'article 11 (droit à la protection de la santé) et l'article 30 (droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

Si vous vous décidez à prendre part à cette activité, SME se chargera de vous transmettre les rapports pertinents aussitôt qu'ils seront publiés sur le site du Conseil de l'Europe – ce qui devrait commencer fin octobre. Par exemple, le rapport réalisé par le gouvernement polonais sera transmis aux membres polonais de SME participant à l'activité, etc.

Les membres participants seront chargés de lire des parties bien précises des rapports (la tâche des membres sera facilitée puisque le secrétariat de SME se chargera de leur faire parvenir uniquement les parties nécessaires à leur travail), d'évaluer la situation sur le terrain et de la commenter. Tous les commentaires seront ensuite collectés par SME, réunis dans un document unique et transmis au secrétariat du Comité européen des droits sociaux.

Nous attendons des organisations intéressées par cette activité d'examen qu'elles se manifestent avant le 15 novembre 2008 au plus tard.

Nous attendons des organisations participantes qu'elles lisent les rapports et envoient leurs commentaires au secrétariat de SME avant la fin décembre au plus tard. Cela nous laissera suffisamment de temps pour rédiger le document final et le transmettre au secrétariat du Comité européen des droits sociaux, qui commencera sa lecture des rapports début février 2009.

Pour toutes questions concernant cette initiative et pour prendre part à cette activité d'examen, veuillez contacter Fanny Muller, responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme: Email fmuller@mhe-sme.org, Tél. +32 2 280 04 68.

Pour de plus amples informations sur l'activité d'examen et sur la Charte sociale européenne visitez:

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/socialcharter/Presentation/PresentationIndex_fr.asp

Contribution de Santé Mentale Europe au projet de rapport du Parlement Européen sur la santé mentale

A la suite de l'établissement du pacte européen pour la santé mentale et le bien-être en juin 2008, Evangelia Tzampazi, eurodéputée et rapporteur pour la commission parlementaire sur l'environnement, la santé publique et la sécurité alimentaire, a soumis une motion pour une résolution sur la santé mentale au parlement européen.

Santé Mentale Europe (SME) accueille favorablement cette initiative du parlement européen comme un pas positif dans la mise en œuvre du pacte européen pour la santé mentale et le bien-être. A l'invitation du rapporteur et d'autres membres du parlement européen, SME a eu l'opportunité de présenter des conseils stratégiques sur des questions clés mises en avant dans ce rapport.

Dans son projet de rapport, le parlement européen offre son soutien à l'appel lancé par le pacte auprès des institutions de l'UE, des Etats membres ainsi que des acteurs et intervenants clés afin qu'ils coopèrent et mènent à bien des actions en lien avec cinq domaines prioritaires permettant de promouvoir la santé mentale et le bien-être de la population, de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale, de renforcer l'action préventive et les groupes d'entraide et d'offrir un encadrement et un traitement adéquat aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ainsi qu'à leurs familles et leurs soignants.

Le parlement encourage la mise en place d'une plateforme consultative multipartite incluant les différents intervenants afin de mettre en œuvre le pacte européen, et associant également les usagers des services, les familles, les soignants, les ONG et le monde académique. La motion pour une résolution lance également un appel aux Etats membres afin qu'ils apportent leur appui au renforcement des organisations qui représentent les usagers des services et les soignants en vue de faciliter leur participation dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et à tous les niveaux de recherche en matière de santé mentale.

Le projet de rapport sera débattu ultérieurement par la commission parlementaire sur l'environnement, la santé publique et la sécurité alimentaire lors de sa prochaine réunion, prévue le 4 novembre 2008.

Le projet de rapport Tzampazi sur la santé mentale peut être consulté sur ce site Internet: <http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/draftReports.do?jsessionid=D2A8BCDB96B8B2C64A0C34DE8A04484C.node1?language=FR>

Pour obtenir des informations complémentaires sur le travail de SME en la matière, veuillez contacter Mari Fresu, chargée des politiques de santé: mari.fresu@mhe-sme.org

Rapports stratégiques nationaux en matière de protection sociale et d'inclusion sociale 2008-2010

Dans le cadre de la rationalisation de la méthode ouverte de coordination sur la protection sociale et l'inclusion sociale, les Etats membres de l'UE ont soumis leurs plans nationaux pour chacun de ces trois domaines: inclusion sociale, pensions et santé et soins à long terme. Le commission européenne - DG Emploi et affaires sociales - prépare actuellement son rapport annuel conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale au sein des Etats membres de l'UE.

Santé Mentale Europe a demandé à ses points de contact nationaux d'analyser le rapport national de leurs propres pays. SME compte recueillir toutes ces informations afin d'élaborer un rapport commun de SME sur la prise en compte des aspects liés à la santé mentale dans les 27 rapports nationaux en vue de contribuer au rapport conjoint de l'UE et d'influencer ses futures stratégies en matière de santé mentale ainsi que ses autres politiques connexes.

Les rapports stratégiques nationaux peuvent être consultés sur ce site Internet:

http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/strategy_reports_fr.htm

Si vous n'avez pas encore envoyé vos commentaires sur votre rapport national, veuillez avoir la gentillesse de le faire dans les plus brefs délais. En effet, nous comptons sur votre contribution!

Pour de plus amples informations et en ce qui concerne votre propre contribution, veuillez contacter Astrid Mechel, chargée des politiques sociales: astrid.mechel@mhe-sme.org

Représentation de SME à différentes réunions

Le 2 octobre, Sogol Noorani et Astrid Mechel, chargées des questions sociales, ont assisté à une réunion de la commission européenne avec les réseaux européens actifs dans le processus

d'inclusion sociale et de protection sociale, qui était organisée par la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la commission européenne.

Les 2-5 octobre, Mary Van Dievel, directrice, a représenté SME à la conférence annuelle pour la psychiatrie qui était organisée à Bucarest (Roumanie) par la Ligue roumaine pour la santé mentale. Elle y a présenté les activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale, ainsi que le Pacte européen sur la santé mentale. (Voir p. 3)

Les 7- 8 octobre, Peter Kinderman, président du Comité de SME sur la santé mentale et les droits de l'homme, a participé et présidé la première réunion de la Plateforme des droits fondamentaux (PDF) de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA), qui s'est déroulée à Vienne (Autriche). (Voir p.3-4)

Le 8 octobre, Roselyne Bourgon, stagiaire, a assisté à un atelier sur le thème «*Des parcours intégrés vers l'inclusion active dans le domaine social et économique*» qui était organisé à Bruxelles dans le cadre de la semaine européenne des régions et des villes. (Voir p. 14)

Le 9 octobre, Mary Van Dievel, directrice, a participé à la conférence sur la santé et le travail psychosocial qui était organisée à Ljubljana (Slovénie) par l'Institut de recherche et d'éducation Ozara et le Conseil national de Slovénie à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale 2008. Mary y a fait une présentation sur le thème «*Promouvoir le bien-être au travail*». (Voir p.4)

Le 14 octobre, Astrid Mechel et Roselyne Bourgon ont représenté SME à un débat sur le thème «*Intégrer le vieillissement en bonne santé dans toutes les politiques de l'agenda social renouvelé*» ("*Mainstreaming Healthy Ageing in the renewed Social Agenda*") qui était organisé au parlement européen (PE) à Bruxelles par l'intergroupe du PE sur le vieillissement, en coopération avec AGE (la Plateforme européenne des personnes âgées) et l'EPHA (l'Alliance européenne pour la santé publique).

Les 14-15 octobre, Malgorzata Kmita, présidente de SME, Claude Deutsch, membre du conseil d'administration et Mary Van Dievel, ont représenté SME à la 7^e Table ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale qui était organisée par la Présidence française de l'UE à Marseille (France). Un document de position de SME intitulé «*Une stratégie d'inclusion active pour les personnes les plus éloignées du marché du travail*» a été diffusé à cette occasion. (Voir p. 5-6)

Le 16 octobre, Roselyne Bourgon a assisté à une réunion de l'Intergroupe santé et consommateurs sur la nouvelle directive sur les soins de santé transfrontaliers qui s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles.

Le 23 octobre, Mary Van Dievel a participé à une réunion du groupe de pilotage de la Plateforme Sociale. Elle y a présenté les principales activités en cours de SME. (Voir p. 6)

Le même jour, Astrid Mechel a assisté à une réunion du groupe de travail de la Plateforme Sociale sur les services sociaux d'intérêt général.

Le 24 octobre, Astrid Mechel a assisté à la réunion de préparation de la visite de prise de contact organisée par la Plateforme Sociale qui aura lieu en Croatie les 24-25 novembre 2008.

Les 29-30 octobre, Fanny Muller, chargée de l'information et des questions liées aux droits de l'homme, a représenté SME à la conférence du Conseil de l'Europe «*Protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées en Europe: vers leur pleine participation, leur inclusion et l'amélioration de leur autonomie*» qui s'est tenue à Strasbourg (France).

II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE

En accord avec 2008 Année européenne du dialogue interculturel, SME a créé une nouvelle section sur «la santé mentale et la diversité ethnique» afin de développer la sensibilisation à la situation de tous les peuples d'Europe, en particulier les minorités ethniques, qui doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés lorsqu'elles veulent pleinement jouer un rôle dans la vie économique, politique, culturelle et

sociale de leurs pays. SME souhaite s'engager pour garantir la bonne qualité des soins en santé mentale et des services sociaux, les droits de l'homme et l'égalité des chances pour tous, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. C'était également l'objectif de la conférence 2008 de SME, «La diversité dans la santé mentale et le bien-être – Une opportunité pour le dialogue interculturel», qui s'est déroulée à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2008 (pour de plus amples informations: <http://www.mhe-aalborg.dk/>).

Réunion de l'intergroupe sur le vieillissement sur le thème «La situation des migrants âgés dans l'Union européenne», 20 novembre 2008, parlement européen (Bruxelles)

L'eurodéputée Jean Lambert et AGE (la Plateforme européenne des personnes âgées) organisent une réunion de l'intergroupe sur le vieillissement sur le thème «La situation des migrants âgés dans l'Union européenne».

Dans le contexte de l'Année européenne du dialogue interculturel 2008, cette réunion de l'intergroupe sur le vieillissement tentera de sensibiliser à la situation des migrants âgés dans l'Union européenne à partir d'une approche multidimensionnelle abordant les domaines politiques clés qui ont un impact sur la vie des migrants âgés: l'inclusion sociale, la protection sociale, les soins de santé et de longue durée, la non-discrimination, l'emploi et le vieillissement actif, ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie.

Pour vous inscrire à cet événement, contactez:

Rachel Sheppard, Tél. +32 2 283 75 07, Email jean.lambert@europarl.europa.eu,
ou Karen Vandeweghe, Tél. +32 2 280 14 70, Email karen.vandeweghe@age-platform.org

III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

LETTONIE – Une nouvelle adresse email pour le Centre de crise Skalbes

Dace Beinare, directrice du centre Skalbes, a une nouvelle adresse email. Vous pouvez désormais la contacter à l'adresse dace@skalbes.lv

ROYAUME-UNI – Consultation sur les nouvelles façons de délivrer les services en santé mentale

Le 16 octobre la British Psychological Society a lancé une consultation publique en ligne sur les propositions qu'elle a émises relativement à l'accès aux services en santé mentale.

Les propositions font partie intégrante de la réponse donnée par la British Psychological Society suite aux discussions menées avec le ministère de la santé sur la planification à venir des soins en santé mentale. Les psychologues appellent à mettre un plus grand accent sur le bien-être psychologique au sein du National Health Service (le système de santé publique du Royaume -Uni). Ils appellent les services à prendre en compte les besoins sociaux des personnes au sens large ainsi que le diagnostic médical. La British Psychological Society soutient également très fortement les lignes directrices du National Institute of Clinical Excellence (NICE) relatives à l'offre de thérapies psychologiques et propose de mettre en place un nouveau réseau national de centres pour la santé psychologique et le bien-être.

La consultation se déroulera du 16 octobre au 11 décembre à l'adresse: <http://www.bps.org.uk/health-and-wellbeing>

Vous pouvez aussi envoyer vos commentaires par email à l'adresse: wellbeing@bps.org.uk

Tous nos remerciements à Nigel Atter, de la British Psychological Society, pour cette contribution.

IV. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2008

CHYPRE – Le Groupe d'advocacy pour les malades mentaux a organisé un concert pour célébrer la JMSM

Le 3 septembre 2008, le Groupe d'advocacy pour les malades mentaux (AGMI), en collaboration avec l'équipe dirigeante et les enfants membres de la chorale «Voix d'anges», a organisé un concert spécialement dédié à la Journée mondiale de la santé mentale (JMSM) 2008 au théâtre municipal de Larnaca (Chypre).

L'événement s'est tenu sous le patronage de Markos Kyprianou, ministre chypriote des affaires étrangères et ex-commissaire européen en charge de la santé et de la protection des consommateurs.

Les messages et le thème de la JMSM ont été soulignés durant cet événement et diffusés parmi les quelques 500 personnes qui étaient présentes. Un large éventail de participants assistait à l'événement: ministres, autorités publiques, fournisseurs de services, représentants du secteur de la santé mentale et des services sociaux, députés, professionnels du secteur, parents, enfants, artistes, bénévoles, médias, etc.

Elise Torossian, présidente de l'AGMI, a pointé du doigt la nécessité de porter davantage d'attention à la santé mentale et a appelé les participants à faire pression pour que des changements positifs aient lieu.

Un message de Markos Kyprianou a été lu.

L'événement a été publié dans le calendrier de septembre des événements culturels de la municipalité de Larnaca. Il a également été mentionné à la télévision et dans d'autres magazines et journaux.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Elise Torossian,

Email agftmi@cytanet.com.cy

Tous nos remerciements à Elise Torossian pour cette contribution.

FRANCE – Un programme TV dédié à la JMSM

Le mardi 7 octobre, la chaîne de télévision France 5 a diffusé, dans le cadre de la JMSM, une émission de Serge Moati, journaliste et réalisateur, sur le thème «*Mes questions sur la folie*». Ont été diffusés un film de Serge Moati réalisé à l'Hôpital Sainte Anne à Paris et une interview de Boris Cyrulnik, psychiatre et écrivain, autour du thème «*Où se situe la frontière entre folie et normalité?*».

Pour de plus amples informations: contactez Claude Deutsch, membre du comité d'administration de SME, Email deutschclaud@neuf.fr

Tous nos remerciements à Claude Deutsch pour cette contribution.

IRLANDE – Troubles alimentaires et suicide au programme de la Journée mondiale de la santé mentale

La Cork Mental Health Foundations a organisé une conférence d'une demi-journée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale. La conférence s'est déroulée à l'auditorium de l'école de musique Curtis de Cork.

La journée a démarré par une présentation sur les troubles alimentaires du Shandon Therapy Centre. Ensuite, une pièce de théâtre écrite par un écrivain local a été proposée. Le titre était «*Suicide Notes*» (Notes sur le suicide). Après la représentation, un panel a réuni sur scène des professionnels de la santé mentale, des représentants des Samaritains et de la Cork Mental Health Foundation dans une séance de questions et de réponses. Des numéros de contact utiles ont été distribués aux participants.

Plus de 200 personnes étaient présentes et, selon les formulaires remplis pendant la journée, les évaluations ont été très positives.

Pour de plus amples informations: contactez Aidan Fahy, Email avfahy@yahoo.com

Tous nos remerciements à Aidan Fahy pour cette contribution.

LETTONIE – La directrice de Skalbes promeut la JMSM dans une émission de radio

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale (JMSM) 2008, Dace Beinare, directrice de l'association Skalbes (membre de SME), a été invitée à parler de la JMSM et de la santé mentale en général lors d'une émission de radio préparée par une chaîne de radio nationale (Radio 1) qui a été diffusée le samedi 11 octobre.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Dace Beinare, Email dace@skalbes.lv

Tous nos remerciements à Dace Beinare pour cette contribution.

Qu'avez-vous fait à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale? Envoyez-nous vos contributions!

V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

Autisme Europe

Journées Européennes de l'autisme 2008

A l'occasion des Journées Européennes de l'Autisme 2008 (octobre), Autisme Europe – en collaboration avec l'Association hongroise de l'autisme – a organisé à Budapest (Hongrie) une conférence sur la prise en charge adaptée des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA).

Près de 150 parties prenantes (parents et professionnels) se sont rencontrées pour échanger leurs expériences en matière de prise en charge adaptée selon une approche du handicap basée sur les droits.

L'objectif de cet événement était de sensibiliser aux besoins spécifiques des personnes atteintes de TSA en Europe et aux mesures à mettre en œuvre pour leur permettre de développer leur potentiel. Il avait également pour but de réunir les acteurs européens concernés afin de promouvoir la coopération et les partenariats.

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.autismeurope.org>

EAPN – Réseau européen anti-pauvreté

EAPN publie une note d'information sur les nouvelles lignes directrices européennes sur l'emploi (2008-2010)

EAPN a publié une note d'information qui compare les nouvelles lignes directrices européennes sur l'emploi pour 2008-2010 avec celles de 2003-2008. Les lignes directrices pour les politiques d'emploi des Etats membres font partie des lignes directrices intégrées de Lisbonne (micro-économiques, macro-économiques et emploi), mais elles sont adoptées séparément par le conseil. Cette année, les lignes directrices pour le prochain cycle de Lisbonne pour la période 2008-2010 étaient en jeu. La commission avait fait une première proposition en décembre 2007, qui a été débattue en profondeur.

Pour télécharger la note d'information (en anglais):

http://www.eapn.eu/images/docs/briefingnoteon08-10employmentguidelinesfinal_en.pdf

EPF - European Patients' Forum

Lancement au parlement européen d'un manifeste et d'une campagne des patients

Le 16 septembre, le Forum européen des patients (European Patients' Forum - EPF) a lancé un manifeste des patients et une campagne intitulée «150 millions de raisons d'agir» ("150 Million reasons to act") au parlement européen à Bruxelles.

Le manifeste des patients souligne trois domaines fondamentaux dans lesquels, selon les patients, des améliorations de la qualité des soins de santé délivrés en Europe, devraient être réalisées:

- Garantir un accès égalitaire et opportun à des diagnostics, traitements et soutiens sûrs et effectifs;
- Fournir des informations et ressources de meilleure qualité afin de permettre aux patients d'intervenir en tant que partenaires dans la détermination de leurs soins;
- Faire en sorte que la voix des patients soit entendue à Bruxelles et partout en Europe.

Le manifeste appelle les groupes politiques au sein du parlement européen, les actuels et futurs eurodéputés, les représentants nationaux présents dans les Etats membres de l'UE et la nouvelle commission européenne (qui sera nommée en 2009) à s'engager à respecter les droits et besoins légitimes des patients et à en faire dès à présent leur priorité.

Pour de plus amples informations (en anglais): visitez <http://www.eu-patient.eu/>

FEPH – Forum européen des personnes handicapées

Le président du FEPH a envoyé une lettre aux membres du FEPH et aux citoyens qui se sont mobilisés pour la campagne «1million4disability»

Après discussion avec le comité exécutif du FEPH, le président du FEPH a envoyé à tous les membres une lettre pour clarifier la position du FEPH suite à la campagne très fructueuse «1million4disability», aux demandes d'une législation de lutte contre la discrimination spécifique au handicap et au projet de législation très vaste de la commission européenne sur la discrimination basée sur la religion ou les croyances, l'orientation sexuelle, le handicap et l'âge hors du cadre professionnel.

Le président du FEPH fait part dans cette lettre de sa compréhension de la déception ressentie par certains membres et citoyens après tous les efforts déployés pour réunir plus d'un million de signatures. Il rappelle toutefois que le FEPH a toujours été et restera cohérent et honnête dans sa position et dans ses objectifs et il souligne que pour le FEPH le contenu de la législation prend la priorité sur une approche globale ou spécifique.

Le FEPH assure que les voix de plus d'un million de citoyens ont été entendues et que la priorité reste de veiller à ce que les droits des personnes handicapées soient pleinement et correctement pris en compte dans la législation de l'UE.

Pour de plus amples informations: visitez www.1million4disability.eu

Source: FEPH

VI. CONSEIL DES MINISTRES

Résultats des discussions du conseil EPSCO autour du nouveau projet de directive sur la non-discrimination

Lors de sa réunion à Luxembourg le 2 octobre 2008, le conseil Emploi, affaires sociales, santé et protection des consommateurs (EPSCO) a approuvé à l'unanimité l'objectif sous-jacent du nouveau projet de directive contre les discriminations fondées sur la religion et les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle dans l'accès à la protection sociale, aux soins de santé, à l'éducation ainsi que dans l'accès aux biens, aux services et au logement. Ils ont cependant exprimé leurs inquiétudes quant au respect du principe de subsidiarité dans les domaines de compétence nationale tels que la protection sociale, la formation/l'éducation et la santé. De nombreux participants ont également demandé une meilleure explication de la terminologie et de nombreux concepts, en particulier de l'article 4 relatif au traitement non discriminatoire des personnes handicapées. Une majorité de délégations estime que le texte actuel n'offre pas le niveau de sécurité juridique requis, sauf lorsqu'il confère à la Cour européenne de justice le pouvoir d'interpréter les dispositions au cas par cas.

Toutes les délégations, hormis celles du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Espagne, particulièrement favorables à ce projet, ont déclaré qu'elles préféreraient attendre d'avoir des explications supplémentaires avant de donner leur avis. La République tchèque, qui reprendra les rênes de la Présidence à la réunion du Conseil du mois de décembre, s'est montré particulièrement critique à l'égard de la législation proposée, qui a été rejetée par son Sénat et par son gouvernement. L'Allemagne, qui a, elle aussi, critiqué ouvertement le projet de directive, s'est exprimée en des termes plus modérés mais a insisté sur le fait que sa position n'avait pas varié depuis juillet dernier.

Le service juridique du Conseil prépare actuellement un avis sur le domaine d'application et le fondement juridique de la proposition, qui devrait avoir une importance cruciale dans ce débat. La Présidence française veut faire avancer ce projet, et le ministre de l'emploi et de l'égalité, M. Xavier Bertrand, a assuré ses collègues que les problèmes liés à l'organisation des législations nationale et communautaire seraient pris en compte.

SME se réjouit du soutien des Etats membres mais s'inquiète du fait que les dispositions du projet de directive ne contiennent aucune définition claire du handicap, ce qui pourrait mener à l'exclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale du champ de la directive.

Le conseil a également adopté la décision faisant de 2010 l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les principales conclusions tirées des discussions de l'EPSCO peuvent être consultées sur:

http://www.ue2008.fr/PFUE/lang/fr/accueil/PFUE-10_2008/PFUE-02.10.2008/conseil_epasco_resultats

Source: La Plateforme européenne des personnes âgées

VII. COMMISSION EUROPEENNE

DG Education et culture – DG EAC

Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFTLV): l'appel de propositions 2009 est paru!

Le programme EFTLV concerne tous les types et niveaux d'éducation et d'enseignement et de formation professionnels. En particulier, il est accessible aux associations à but non lucratif, aux organismes bénévoles et aux organisations non gouvernementales (ONG).

Pour de plus amples informations: visitez

http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/leonardo/call_en.html

DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

Adoption d'une recommandation sur l'inclusion active par la commission européenne

La commission européenne a adopté une recommandation en matière d'inclusion active des personnes exclues du marché du travail ce 3 octobre 2008. Elle comprend un ensemble de principes communs ayant pour vocation d'orienter les pays membres de l'UE dans leur travail de définition des politiques d'inclusion active destinées aux personnes exclues du marché du travail; cette recommandation s'articule autour de trois piliers: soutien pour un revenu adéquat, insertion sur le marché de l'emploi et accès aux services de qualité.

Les discussions officielles auront lieu entre les gouvernements nationaux lors du conseil de l'emploi et des affaires sociales en décembre 2008 où ils prendront aussi des décisions concernant des actions de suivi.

SME avait contribué à la consultation de la commission européenne par le biais d'un document de position intitulé «Moderniser la protection sociale pour renforcer la justice sociale et la cohésion économique: promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail», en février 2008:

<http://www.mhe->

[sme.org/assets/files/Contribution%20de%20SME%20sur%20l'inclusion%20active.pdf](http://www.mhe-sme.org/assets/files/Contribution%20de%20SME%20sur%20l'inclusion%20active.pdf)

Le texte de la recommandation de la commission européenne sur l'inclusion active est disponible (en anglais) à l'adresse:

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=612&langId=en>

Plus de plus amples informations, veuillez contacter Astrid Mechel, chargée des politiques sociales: astrid.mechel@mhe-sme.org

Atelier sur le thème «Parcours intégrés pour l'inclusion économique et sociale», 8 octobre 2008, Commission européenne (Bruxelles)

Cet événement a été organisé à Bruxelles pendant la Semaine européenne des régions et des villes, dans le cadre du programme OPEN DAYS 2008 de la Commission européenne.

Au cours de cet atelier ont été présentés des exemples de mesures d'inclusion active en matière sociale et économique ayant été mises en oeuvre au niveau local et régional, lesquelles ont également été discutées et mises en relief dans le cadre des principes communs élaborés pour l'Union européenne dans ce domaine. L'atelier était présidé par Jérôme Vignon, directeur à la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne.

L'objectif principal de l'atelier était de montrer que les autorités locales jouent un rôle central dans la création, le financement et la gestion des politiques destinées aux personnes vulnérables qui concernent le versement d'un revenu d'insertion adéquat, les marchés du travail inclusifs et l'accès à des services locaux de qualité.

L'atelier a été animé par différents intervenants représentant le réseau EUROCITIES et les villes de Londres, Barcelone et Dortmund. Ces villes ont toutes une longue tradition de travail en faveur de l'inclusion active, laquelle est entérinée dans leurs programmes sur la politique locale.

SME était représenté à cet atelier par Roselyne Bourgon, stagiaire.

Pour de plus amples informations, veuillez consultez les sites Internet suivants:

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/od2008/programme_fr.cfm?sub=1&menu=2 (Open Days 2008)

<http://www.bcn.cat/barcelonainclusiva/eng/index.htm> (le contrat citoyen de la ville de Barcelone, en anglais uniquement)

<http://www.eurocities.org/main.php> (réponse de EUROCITIES à la consultation de la Commission européenne sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail, en anglais uniquement)

www.sozialbericht.dortmund.de (site Internet de la ville de Dortmund, en allemand uniquement)

Conférence de la Journée européenne des personnes handicapées 2008

Pour marquer la Journée européenne des personnes handicapées, la Commission européenne organise chaque année une conférence dans la première semaine de décembre, en étroite collaboration avec le Forum européen des personnes handicapées (FEPH). Cette année, la Conférence aura lieu les 1^{er} et 2 décembre 2008 et sera intitulée «*Agir localement pour une société pour tous*». La conférence se penchera sur la manière dont la législation et les actions européennes se transposent au niveau local, ainsi que sur des exemples de «*mainstreaming*» en matière d'handicap.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Paulette Matkovic Ramirez, Email matkovic-ramirez@ec.europa.eu, Tél. +32 2 298 82 15

Ce que l'Europe sociale peut faire pour vous

La Commission européenne vient de publier une série de 26 brochures qui expliquent en quoi les politiques européennes dans les domaines de l'emploi et de la politique sociale sont bénéfiques pour les citoyens. Ces brochures sont divisées en six domaines thématiques: des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, les droits sur le lieu de travail, l'inclusion et l'égalité, la mobilité des travailleurs, les programmes de financement de l'UE, et les politiques dans la pratique.

Pour télécharger les brochures (en anglais):

http://ec.europa.eu/employment_social/publications/booklets/general/pdf/ke0008001_en.pdf

DG Justice, liberté et sécurité – DG JLS

Un plan d'action sur quatre ans et une alliance européenne sur la drogue pour renforcer la lutte contre la consommation de drogue dans l'Union

La Commission a adopté le 18 septembre un plan d'action «*drogue*» de l'UE (2009-2012) qui propose des mesures ambitieuses destinées à renforcer la coopération européenne, afin d'endiguer les effets néfastes de la consommation de drogue et de réduire la criminalité qui y est associée. Parmi ces mesures figure aussi la création d'une alliance européenne sur la drogue en vue de réduire les dommages causés par la drogue dans notre société. Dans le cadre de cette alliance, la Commission invite également les administrations, les services publics et les organisations bénévoles à travailler en partenariat.

Le plan d'action 2009-2012 s'appuie sur l'approche adoptée dans la stratégie antidrogue de l'UE (2005-2012) qui définit un modèle européen de politique en matière de drogue, fondé sur une approche équilibrée visant à réduire tant l'offre que la demande de drogue. Les cinq grandes priorités du nouveau plan d'action sont les suivantes: réduire la demande de drogue et sensibiliser l'opinion, mobiliser les citoyens européens, réduire l'offre de drogue, améliorer la coopération internationale et promouvoir une meilleure compréhension du phénomène de la drogue.

Parmi les actions proposées figurent des mesures destinées à améliorer la qualité, la disponibilité et la couverture des traitements et des programmes de réduction des risques pour les usagers, ainsi que la mise sur pied d'opérations policières et douanières fondées sur le renseignement en vue de combattre les grandes organisations criminelles dans l'Union et le long des itinéraires empruntés pour le trafic au départ de l'Afghanistan et de l'Amérique latine. Le plan d'action «*drogue*» de l'UE (2009-2012) sera présenté au Conseil et devrait être approuvé avant la fin de l'année.

Pour de plus amples informations: visitez

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/08/571&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=en>

Source: Commission européenne

DG Recherche – DG RTD

La santé mentale figure dans le nouvel appel à propositions du 7^e PC relatif à la santé

Le deuxième appel à propositions relatif à la santé du 7^e Programme-cadre de recherche et de développement (7^e PC) a été publié.

L'appel présente les opportunités offertes aux chercheurs du secteur de la santé mentale, avec des sujets intéressants dans les domaines des neurosciences, de la fourniture de services de santé, de la santé publique et de l'information sur la santé. L'appel a été ouvert le 3 septembre et se terminera le 3 décembre 2008. Les projets peuvent recevoir jusqu'à 3 millions d'euros de financements de la Commission européenne.

La santé est l'un des domaines thématiques clés du programme «Coopération» du 7^e PC. L'objectif général du domaine thématique «santé» est d'améliorer la santé des citoyens européens, accroître la compétitivité et développer les capacités d'innovation des entreprises et industries du secteur de la santé, tout en abordant des questions de santé globales telles que les épidémies émergentes.

Des informations de base sur le 7^e PC sont disponibles à l'adresse:

http://ec.europa.eu/research/fp7/index_en.cfm?pg=understanding

Pour de plus amples informations (en anglais) sur les domaines liés à la santé mentale, visitez:

<http://www.supportproject.eu/news/homepage-news/fp7health2009.htm>

Source: *Projet SUPPORT*

DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO

Forum ouvert de la santé de l'UE 2008, «Développer et mettre en œuvre la santé dans l'Union européenne» (Developing and Implementing Health in the European Union), Bruxelles, 10-11 décembre 2008

La direction générale pour la santé et les consommateurs de la commission européenne organise la conférence du Forum européen de la santé à Bruxelles les 10-11 décembre 2008.

La conférence, dont le thème général est «*Développer et mettre en œuvre la santé dans l'Union européenne*», marquera une étape importante dans le renforcement de l'implication de toutes les parties prenantes dans la contribution au développement et à la mise en œuvre d'actions et d'activités de protection et d'amélioration de la santé des citoyens européens. En se basant sur les progrès réalisés au travers de structures telles que le Forum européen de la santé, la commission européenne travaillera en étroite collaboration avec les groupes de parties prenantes et avec les institutions régionales et locales, dans une perspective d'optimisation de leur contribution à la mise en œuvre de la stratégie de la santé de l'UE.

Le Forum ouvert de la santé de l'UE est un mécanisme permettant à la commission européenne à recevoir des réactions des parties prenantes sur la mise en œuvre de la politique de santé de l'UE et à identifier les besoins en nouvelles initiatives de niveau européen. Il facilite également la mise en réseau et l'échange des meilleures pratiques de mise en œuvre des politiques de santé publique au niveau européen, national, régional et local.

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire à la conférence ouverte sur la santé de l'UE:

http://ec.europa.eu/health/ph_overview/health_forum/open_2008/index_en.htm

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire à la conférence du Forum ouvert sur la santé de l'UE:

http://ec.europa.eu/health/ph_overview/health_forum/open_2008/index_en.htm

Conférence européenne de haut niveau sur la santé mentale: le compte rendu de la conférence est prêt!

Le compte rendu de la conférence européenne de haut niveau «*Ensemble pour la santé mentale et le bien-être*», qui s'est déroulée à Bruxelles le 13 juin 2008, est désormais disponible (en anglais) à l'adresse:

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/mental_conference_en.htm

VIII. PARLEMENT EUROPEEN

Agenda social renouvelé: le parlement européen y regarde de plus près

Le parlement européen a organisé le 2 septembre un premier débat autour de l'agenda social renouvelé adopté par la commission européenne début juillet. Cet ensemble de 18 initiatives législatives et non législatives autour de l'emploi, de la protection sociale, de la santé, de la migration et de l'intégration et de l'anti-discrimination a été présenté par le commissaire responsable de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Vladimir Špidla. Les députés du parlement européen ont eu des réactions divisées. Au cours de la session plénière certains députés ont accueilli favorablement ce train de mesures, alors que d'autres ne l'ont pas trouvé suffisamment spécifique et substantiel. Un vote sur une résolution sur l'ensemble du package aura lieu lors de la prochaine séance plénière.

Pour lire le résumé des débats qui se sont tenus au parlement européen à propos de l'agenda social renouvelé:

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/047-35963-245-09-36-908-20080902IPR35961-01-09-2008-2008-false/default_fr.htm

Source: EAPN

Rapport du parlement européen sur la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté

En septembre le rapport d'initiative sur «*la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'UE*» a été voté par la commission de l'emploi et des affaires sociales du parlement européen.

Le rapport, rédigé par Gabriele Zimmer, défend et plaide en faveur d'une approche holistique de l'éradication de la pauvreté, qui vise à assurer des revenus adéquats, des emplois de qualité et un meilleur accès aux services sociaux et aux services d'intérêt général. Une attention particulière est portée aux risques sociaux liés à la pauvreté des enfants et au sans-abrisme.

Le rapport invite également les Etats membres à offrir des allocations supplémentaires et ciblées aux groupes les plus défavorisés (tels que les personnes handicapées ou souffrant de maladies chroniques, les familles monoparentales ou les familles ayant de nombreux enfants à charge).

Plus spécifiquement, le rapport souligne qu'il est important de promouvoir des services intégrés qui répondent aux aspects pluridimensionnels de la pauvreté et de l'exclusion sociale, tels que le lien entre la santé physique et mentale.

Pour télécharger le rapport:

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+COMPARL+PE-402.880+01+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

Source: Réseau européen anti-pauvreté

Lancement d'Europarltv, la webtv du Parlement européen

Le 17 septembre 2008, le parlement européen a lancé sur Internet sa propre chaîne télévisée: «*Europarltv*». Toute personne dans le monde ayant accès à Internet peut désormais suivre une gamme diversifiée de programmes centrés sur la vie du Parlement.

Pour accéder à Europarltv: <http://www.europarltv.europa.eu/>

IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Lancement du nouveau rapport de l'OMS sur la santé mentale

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale 2008, l'OMS a rendu public son dernier rapport sur la santé mentale, «*Politiques et pratiques pour la santé mentale en Europe*» ("*Policies and practices for mental health in Europe*"). Ce rapport servira de base pour la plupart du travail qui doit encore être accompli et ce malgré les progrès enregistrés depuis la ratification de la déclaration et du plan d'action d'Helsinki en janvier 2005.

Il fournit des données jusqu'alors non disponibles sur les politiques et pratiques en santé mentale au sein de la région européenne, souligne les écarts importants dans la mise à disposition de l'information et permet des comparaisons entre pays sur des indicateurs tels que le nombre des psychiatres, les financements, les services dans la communauté, la formation des travailleurs de la santé, la prescription des antidépresseurs et la représentation

des usagers et des aidants. Les données relatives aux 42 Etats membres impliqués ont été obtenues auprès des ministères de la santé.

Le rapport et les documents l'accompagnant sont disponibles sur le site web de l'OMS dédié à la santé mentale:

http://www.euro.who.int/mentalhealth/baseline/20080602_1

Source: OMS

X. NATIONS UNIES

La commission européenne adopte des propositions en vue d'une décision pour entériner la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et de son protocole optionnel

Le 29 août 2008, la commission européenne a adopté une proposition pour que le conseil entérine, au nom de la communauté européenne, la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. La décision d'entériner le protocole a été prise le même jour.

La proposition de la commission recommande d'approuver la convention, mais avec une réserve sur l'emploi des personnes handicapées dans les forces armées, et elle stipule que les compétences communautaires par rapport à la mise en oeuvre de la convention s'étendent aux domaines suivants: lutte contre la discrimination sur base du handicap (Article 13); libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux (Article 26, Articles 45-48 et Article 55); agriculture (Articles 36-37); transport par rail, route, mer et air (Article 71 et Article 80); aides étatiques (Articles 87-88); fiscalité indirecte (Article 93); marché intérieur (Article 95); salaire égal pour les travailleuses et les travailleurs (Article 141); statistiques (Article 285); éducation – uniquement pour encourager la coopération entre les Etats membres et, si nécessaire, pour appuyer et compléter leur action (Article 149); mise en application de la politique de formation professionnelle – uniquement pour appuyer et compléter l'action des Etats membres (Article 150); actions pour renforcer la cohésion économique et sociale de la communauté afin de promouvoir son développement harmonieux (Article 158)

Les décisions d'entériner la Convention des Nations Unies et son protocole optionnel devraient être prises par le conseil en consultation avec le parlement européen.

Pour de plus amples informations et pour obtenir le texte de la proposition, contactez le secrétariat du FEPH: Email Janina.arsenjeva@edf-feph.org

Source: FEPH

De nouveaux pays signent et ratifient la convention sur les droits des personnes handicapées et son protocole optionnel

De nouvelles ratifications se sont faites en septembre et en octobre, ce qui porte à plus de 40 le nombre de ratifications de la convention sur les droits des personnes handicapées et à 25 le nombre de ratifications du protocole optionnel.

La Roumaine a signé le 25 septembre le protocole optionnel de la convention. L'Autriche a ratifié le 26 septembre la convention et le protocole optionnel.

En dehors de l'Europe, la Nouvelle-Zélande a ratifié la convention et le protocole optionnel, l'Ouganda a ratifié la convention et le Pakistan a signé la convention. Le Cameroun a signé le 1^e octobre la convention et le protocole optionnel. Le même jour, le Costa Rica a ratifié la convention.

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.un.org/disabilities/>

XI. DIVERS

ROYAUME UNI – L'excès de contrainte a causé la mort d'un patient

Selon les conclusions d'une enquête judiciaire, le décès d'un patient psychiatrique dans un hôpital de Swansea il y a six ans a été provoqué par une utilisation excessive de la contrainte physique. L'enquête sur le décès de Kurt Howard en juin 2002 à l'hôpital Cefn Coed s'est achevée par des conclusions très détaillées et éclairantes. Le jury a également souligné les failles du personnel, de la formation et des installations de l'hôpital. L'enquête, qui s'est

déroulé pendant cinq semaines, a montré que M. Howard, âgé de 32 ans, originaire de Swansea et diagnostiqué comme souffrant de schizophrénie, avait tenté d'attaquer une infirmière dans la salle cinq de l'hôpital. Le jour de son décès, il subit par deux fois des mesures de contrainte, 55 minutes en tout. Après quatre jours de délibération le jury a décidé que la mort subite de M. Howard «avait été causée par une contrainte physique excessive et prolongée, ayant consisté à maintenir le visage du patient, qui souffrait de troubles comportementaux aigus du fait d'une psychose chronique causée par l'usage passé de substances illicites, au sol dans un environnement confiné». Il a également adopté huit conclusions distinctes qui ont attiré l'attention sur les déficiences qui ont contribué au décès de M. Howard. Parmi celles-ci, on retrouve le fait que certaines personnes de l'équipe impliquées dans la mise en œuvre des mesures de contrainte n'avaient pas la formation adéquate. Un porte parole du Albertawe Bro Morgannwg University NHS Trust a rapporté que, suite aux conclusions d'une enquête interne menée en 2002 après la mort de M. Howard, une série d'actions avaient été mises en place par l'ancien Swansea NHS Trust. Ces dernières ont visé à rendre la formation à la gestion des agressions et des violences plus solide et les procédures plus strictes.

Le ministre de la santé Ivan Lewis a annoncé que 32 primary care trusts situés dans toute la Grande Bretagne commenceraient à offrir des thérapies psychologiques aux personnes souffrant de dépression et d'anxiété. Cela fait partie des plans du gouvernement en faveur d'un meilleur accès aux thérapies psychologiques (Improving Access to Psychological Therapies - IAPT), lequel n'existait jusqu'à présent qu'à l'état de projet pilote.

Pour de plus amples informations (en anglais): visitez

http://www.psychminded.co.uk/news/news2008/July08/Physical_restraint_psychiatric_patient_001.htm

Source: Openmind

XII. PUBLICATIONS

Eurobaromètre flash sur la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes

Une enquête Eurobaromètre flash sur la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes a été conduite au cours du mois de septembre 2008. Les premiers résultats de ce travail devraient être rendus publics d'ici peu.

Le bien-être et le comportement émotionnels ont été testés de manière extensive et les résultats indiquent que la proportion d'enfants et d'adolescents montrant des signes de problèmes de santé mentale varie selon les pays, les sous-groupes démographiques et socio-économiques, et en fonction de la présence de facteurs de risques et de facteurs protecteurs. L'objectif de ce projet est d'obtenir davantage de données sur la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents, afin de compléter les données existantes sur la santé, et par conséquent être en mesure de déterminer le bien-être psychologique et mental des enfants et des jeunes dans le cadre de la surveillance de la santé de la population.

Pour de plus amples informations, et notamment pour consulter les résultats lorsqu'ils seront disponibles (en anglais), visitez:

<http://www.supportproject.eu/news/policynews/children-education-and-young-people/flash--eurobarometer.htm>

Source: Projet SUPPORT

L'économie sociale dans l'Union européenne

Ce document constitue un résumé du rapport que la Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) a été chargé d'élaborer par le Comité économique et social européen et qui consiste en une analyse conceptuelle et comparative de la situation de l'économie sociale dans l'Union européenne.

La nature juridique des organisations de l'économie sociale diffère d'un état membre à l'autre, mais elles s'inspirent toutes de valeurs communes telles que la solidarité, la cohésion sociale, la responsabilité sociale, la liberté d'adhésion, une gestion démocratique, la participation et l'autonomie. L'activité quotidienne de ces entreprises prouve qu'il est possible de concilier les dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour télécharger le résumé (dans toutes les langues de l'UE):

http://eesc.europa.eu/groups/3/index_fr.asp?id=1405GR03FR

Troubles bipolaires: la perspective des patients - HSCNews International

La première partie de HSCNews International, numéro 44-45, août-septembre 2008, contient un rapport sur les résultats d'un large sondage mené auprès de personnes souffrant de troubles bipolaires et de leurs médecins. La seconde partie de ce numéro poursuit avec une analyse du mouvement d'advocacy des patients.

Pour de plus amples informations (en anglais): visitez <http://www.patient-view.com/news.htm>

XIII. SITES WEB/INFORMATION EN LIGNE

L'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs de l'UE a un nouveau site web!

Pour le consulter: <http://ec.europa.eu/eahc/index.html>

La FEANTSA lance une base de données européenne sur l'emploi et la situation des sans-abri

La FEANTSA vient de lancer une base de données européenne sur l'emploi et les sans-abri. Cette base de données en ligne propose un accès aisé aux informations, aux rapports nationaux et aux recherches, ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière d'emploi pour les personnes sans-abri dans toute l'Union européenne. La FEANTSA mettra régulièrement à jour cette base de données et accueille avec plaisir toutes les contributions supplémentaires dans toutes les langues de l'UE.

Pour accéder à la base de données: <http://feantsa.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=868>

Nouveau site Internet sur la recherche en sciences économiques et humaines

La Commission européenne vient de lancer un nouveau site Internet consacré à la recherche en sciences économiques et humaines (Socio-economic Sciences and Humanities Research - SSH). Le programme SSH met en oeuvre les politiques et les activités de recherche de l'UE qui portent sur les changements des caractères social, économique, politique et culturel de l'Europe. Le domaine du SSH représente tous les secteurs des sociétés européennes. Ce site Internet se veut dynamique et fournit des informations actualisées sur tous les types d'activités SSH.

Pour consulter le nouveau site : <http://ec.europa.eu/research/social-sciences>

Lancement du site Internet de l'ANED- Le Réseau universitaire européen des experts du handicap

Le réseau ANED, le Réseau universitaire européen des experts du handicap (the Academic Network of European Disability Experts) a été créé par la Commission européenne en 2008 afin de soutenir sa politique de lutte contre la discrimination via les conseils et l'aide d'universitaires et de scientifiques. Ce réseau, qui regroupe des contacts nationaux et des experts de 30 pays européens, a pour but de promouvoir l'échange des résultats d'études et de connaissances stratégiques, et de faciliter l'accès à des informations pertinentes sur la situation des personnes handicapées dans l'UE. Les activités du réseau soutiendront plus particulièrement le développement du Plan d'action de l'UE en matière de handicap ainsi que la mise en oeuvre pratique de la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées en Europe. L'ANED a ouvert récemment son propre site Internet, qui contient des liens vers des informations détaillées et des ressources dans chaque pays, ainsi que des rapports sur des thèmes clés.

Pour de plus amples informations: visitez www.disability-europe.net

XIV. EVENEMENTS A VENIR

13-14 novembre 2008

Conférence européenne de la FEANTSA, «Les personnes sans domicile peuvent être logées: Un aperçu des pratiques efficaces en Europe», Cardiff (Royaume-Uni)

Pour de plus amples informations: contactez Christine Lambert,

Email Christine.lambert@feantsa.org, ou visitez le site web de la FEANTSA, www.feantsa.org

24 novembre 2008

Cours sur les innovations et développements récents au sein des services de santé néerlandais, Utrecht (Pays-Bas)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Clarine Sies, Email C.P.Sies@umcutrecht.nl, Tél. +31 88 756 88 82

NOUVEAU!! 28-29 novembre 2008

Conférence internationale, «25 ans de vie indépendante en Suède» (25 Years Independent Living in Sweden), Stockholm (Suède)

Pour de plus amples informations (en anglais): visitez www.independentliving.org/25years2008/

NOUVEAU!! 1-2 décembre 2008

Conférence de la Journée européenne des personnes handicapées, «Agir localement pour une société pour tous», Bruxelles (Belgique)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Paulette Matkovic Ramirez, Email matkovic-ramirez@ec.europa.eu, Tél. +32 2 298 82 15

21-23 janvier 2009

4^e conférence internationale sur la stigmatisation, «Together Against Stigma & Discrimination. Evidence for Action», Londres (Royaume Uni)

Pour de plus amples informations: visitez le site web de la conférence, <http://stigma.iop.kcl.ac.uk>

24-28 janvier 2009

17^e congrès européen sur la psychiatrie – AEP 2009, Lisbonne (Portugal)

Pour de plus amples informations: visitez le site web du congrès, <http://www2.kenes.com/epa/Pages/home.aspx>

NOUVEAU!! 4-7 mars 2009

XVII congrès mondial de l'IFTA, «Reconciling Differences: Can Family Therapy Help Heal the World?» (La thérapie familiale peut-elle aider à soigner le monde?), Portorož (Slovenie)

Pour de plus amples informations: visitez, www.paragon-conventions.com/ifta2009

16-19 avril 2009

12^e congrès international de la IFPE, «Bien-être et trouble mental: des outils épidémiologique dans le village mondial», Vienne (Autriche)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès, <http://www.ifpe2009.at/>

NOUVEAU!! 27-28 avril 2009

6^e conférence européenne sur la promotion de la santé sur le lieu de travail, «HEALTHY WORK - HEALTHY LIFESTYLE – HEALTHY BUSINESS» (La santé au travail, des modes de vie sains, des entreprises saines), Pérouse (Italie)

Pour de plus amples informations: contacter le secrétariat de la conférence, Tél. +39 0755 857 365, Email lorisegr@unipg.it

NOUVEAU!! 27-31 octobre 2009

XXV Congrès mondial sur la prévention du suicide, Montevideo (Uruguay)

Pour de plus amples informations: visitez <http://www.iasp.info/>, ou envoyez un email à info@iasp2009.org

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer vos contributions à info@mhe-sme.org